



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

REGLEMENT PARTICULIER

LES 4 HEURES V.T.T. DE CHAMP-FLEURI

Parking du Vélodrome de Champ-Fleuri à Saint-Denis

Dimanche 27 février 2011 – Vélo Club de Saint-Denis

PROGRAMME

Dimanche 27 février 2011 de 07h00 à 12h30

Rassemblement – Emargement de 06h30 à 07h50

Mise en Grille : **08h15**

Départ à : **08h30**

Remise des Récompenses à : 12h45

Catégories :

Seniors :	19/39ans	Juniors :	17/18ans
Vétéran :	40ans et plus	Féminine :	17ans et plus
Mixte :	17ans et plus		
Non-Licencié :	17ans et plus (Certificat médical obligatoire)		

Cadet(e) : 15/16ans : **3H DE COURSE UNIQUEMENT**

Les cadets et les cadettes n'effectueront que 3 heures de course et ne pourront concourir que dans la catégorie Cadet ou Cadette.

*Pour les licenciés de 2010: renouvellement de la licence 2011 obligatoire.
Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2010 et avant.*

Important : 1 Non licencié peut participer avec 1 licencié (classement SCRATCH uniquement).
L'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs non licenciés.
Possibilité de mixer les catégories, l'âge le plus sportif déterminera la catégorie de l'équipe.

REGLEMENT

Réaliser le plus grand nombre de tours possible en 4h – 2 coureurs par équipe. Relais obligatoire tous les tours.

INSCRIPTIONS

Sur bulletin officiel auprès des clubs qui transmettrons par fax au Comité Régional de Cyclisme de la Réunion au **0262 45 22 55** avant le **vendredi 25 février 2011 – 12h00**.

Licenciés : **15.00 €**

Non licenciés : **20.00 €**

Sur place pour tous : **20.00 €**

Commissaires : NATIVEL Pierrot, DE COTTE Philippe, CHEFIARE Anthony, GOULJAR Eddy, HUET Patrick.

Renseignements : 0692 87 92 29

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.
BONNE COURSE A TOUS !